

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 96 (1951)
Heft: 10

Nachruf: Le colonel Albert de Haller
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NÉCROLOGIE

Le colonel Albert de Haller

Le colonel Albert de Haller, dont nous déplorons aujourd'hui la mort subite, était né en 1897. Ayant accompli son école de recrues en 1916, il est incorporé au 9^e escadron de guides et fait son service actif avec son unité d'incorporation. Le dévouement qu'il apporte en novembre 1918 à soulager ses camarades atteints de la grippe lui vaut de la part de son commandant l'inscription de la mention suivante dans son livret de service : « 1918 — novembre — a soigné avec dévouement les hommes de l'escadron atteints de la grippe. »

En 1915, il termine ses classes au gymnase libre de Berne et commence ses études de médecine. Il acquiert sa formation professionnelle aux Universités de Bâle et Lausanne et reçoit son diplôme de médecin en 1922.

Promu au grade de caporal sanitaire en 1919, il accomplit son école d'officiers en 1923. Lieutenant médecin, il est incorporé au bat. fus. 1 et plus tard au gr. san. mont. 11, où il fonctionne comme adjudant.

Capitaine, il se voit confier le commandement de la cp. san. mont. 1/12, après avoir servi quelque temps à l'E.M. du rgt. drag. 2.

Il parfait sa formation de médecin à l'Asile des aveugles de Lausanne, aux policliniques gynécologiques et oto-rhino-laryngologiques de l'Université de cette ville, puis au Sanatorium populaire de Leysin. De 1924 à 1928, il exerce sa profession à Moudon.

C'est en 1928 que le capitaine de Haller prend la décision de devenir officier de carrière, réalisant ainsi un désir qui lui était cher. Le 2 avril de la même année, le Conseil fédéral le nomme officier instructeur du service de santé.

En 1933, il est major ; en 1938, lt.-colonel, et le 31 décembre 1943 promu au grade de colonel, il est incorporé à l'E.M. de l'armée.

Comme médecin de régiment, le major de Haller fait son service au rgt. inf. mont. 7. Le dernier service actif le voit à la tête du gr.

san. mont. 3. Durant les années 1942 et 1943, il est médecin de la 1^{re} division.

Le colonel de Haller a apporté dans l'accomplissement de sa tâche un soin et une conscience dignes d'éloge. Son sens profond des



responsabilités, son horreur de la routine et son désir constant d'améliorer l'éducation et l'instruction du soldat, ont fait des écoles qu'il a commandées un service dont la troupe retirait le plus grand profit. Aucune question sociale, aucun problème humain ne le laissait indifférent. Le bien-être du soldat venait au premier rang de ses préoccupations et il s'est constamment efforcé de venir en aide aux hommes en proie à des difficultés de toutes sortes.

L'armée et plus particulièrement le service de santé ont perdu en la personne du colonel de Haller un officier de valeur et un collaborateur dévoué.

B.